



Le Bulletin de StreetNet

Numéro 1 Février 2003

Le Bulletin de StreetNet International, la fédération internationale qui a été créée pour promouvoir et protéger les droits des vendeurs et des vendeuses de rue. Adresse: N228 Diakonia Centre, 20 St Andrews Street, Durban 4001 Afrique du Sud. e-mail stnet@iafrica.com site internet: www.streetnet.org.za

Bulletin de StreetNet sur site internet <http://www.streetnet.org.za/francais/page5.htm>

Dans ce numéro:

- **Les vendeurs de rue venus de 17 pays rassemblés pour la conférence inaugurale de StreetNet International**
- **Le comité intérimaire élu**
- **Notre combat international s'enracine**
Discours d'Ela Bhatt, fondatrice de l'association SEWA
- **La ville souhaite la bienvenue à StreetNet International**
Discours de Monsieur Logie Naidoo, député maire de la ville d'Ethekwini
- **Corée: le coréen vendeur poussé par les autorités à mettre fin à sa vie**
Par Kim Heung-Yeon, Président de la fédération nationale coréenne de vendeurs de rue
- **Message de L'Association des marchands de Bombay**
Par Suresh Kapile, Secrétaire Général
- **Comment devenir membre de StreetNet International**
- **Le secteur informel colombien sous "projecteur"**
Par Cristobal Camargo, Federacion Nacional de Trabajadores del Comercio (FENATRAC, CGTD)
- **Zambie: La formation d'une nouvelle Alliance**
Par Kashiwa Lameck, Le secrétaire général Alliance des Associations Economiques Informelles Zambiennes (AZIEA)
- **Opérations de compensation de trottoir à Manille**

Les vendeurs de rue du monde entier se réunissent pour la conférence inaugurale de StreetNet International

La soirée du lancement de StreetNet International à l'hôtel Coastlands, Durban, Afrique du Sud, a été présidée le 12 novembre 2002 par Ela Bhatt, fondatrice de l'association des Self-Employed Women (SEWA) en Inde. Madame Bhatt a déclaré que cet événement marque une étape importante dans l'organisation de l'économie informelle et dans la reconnaissance des droits économiques des vendeurs de rue. Elle a retracé les progrès accomplis depuis la toute première assemblée des vendeurs de rue à Bellagio, Italie, où il avait été relevé que les vendeurs ambulants étaient tous confrontés aux mêmes problèmes à travers le monde (voir cet bulletin pour rapport intégral) et devaient se constituer en associations.

Au delà des participants, 72 invités ont assisté au dîner d'ouverture, dont des représentants du gouvernement local, des chercheurs et des organisateurs qui ont travaillé en coopération avec StreetNet au cours des trois années de préparation au lancement (de 2000 à 2002).

Mbu Mchunu, membre du comité de pilotage, a informé les invités et participants de l'avancement des travaux de l'organisation et de la réalisation des objectifs fixés en janvier 2000. Dans son discours, le député maire de Durban, Logie Naidoo, indiqua aux invités et participants que Durban s'est engagée à mener une politique à l'égard de l'économie informelle où les vendeurs de rue sont considérés comme des acteurs économiques reconnus et des citoyens de la ville. Il souhaite chaleureusement la bienvenue aux délégués des organisations internationales des vendeurs de rue à Durban.

La Constitution

Au cours des réunions de travail du Mercredi 13, 54 participants de 17 pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine se présentèrent brièvement ainsi que leurs organisations. La séance suivante porta sur l'adoption des statuts. L'ébauche de statuts avait été distribuée antérieurement à la conférence et les amendements résultants des commentaires et suggestions des participants furent la base de la discussion. L'assemblée a décidé que le nom de l'organisation serait StreetNet International et la totalité des statuts, légèrement amendés, a été adoptée à l'unanimité.

Le logo

Les participants ont examiné les différents logos qui avaient été préparés. Quelques organisations ont envoyé des suggestions pour le dessin du logo. Un dessin a été clairement apprécié par la plupart des participants et une longue discussion eut lieu sur la façon de l'adapter. Il a été convenu de modifier le logo en fonction des idées retenues et de le présenter au premier congrès international pour approbation définitive.

Les motions

Les délégués ont adopté trois motions sur des sujets jugés importants dans l'orientation de l'organisation des ateliers régionaux de StreetNet en Afrique, Asie et Amérique Latine. Une motion de condoléances fut présentée à la famille de Kasuba Mwamba, vice-président du syndicat Zambien des associations d'économie informelle (AZIEA), décédé en Zambie le mardi 12 novembre dans un accident de voiture après avoir accompagné le délégué Zambien partant à la conférence.

La motion sur les partis politiques

- StreetNet restera neutre en ce qui concerne les partis politiques dans tous les pays où il existe des organisations membres.
- StreetNet soutiendra uniquement les politiques favorables aux vendeurs de rue, vendeurs ambulants et colporteurs.

- StreetNet fera pression auprès des partis politiques et gouvernements de tous les pays, afin qu'ils soutiennent les politiques sur la réglementation et le développement de services et d'établissements pour les vendeurs de rue, les vendeurs ambulants et les colporteurs que StreetNet défend.

La motion sur l'organisation des classes sociales, des hommes et femmes

- StreetNet se concentrera principalement sur les besoins des vendeurs de rue, des vendeurs ambulants et des colporteurs les plus pauvres, et particulièrement des vendeurs femmes.
- StreetNet s'engage à promouvoir fortement les vendeurs les plus pauvres et les plus désavantagés, en particulier les vendeurs femmes.
- StreetNet continuera à travailler en collaboration avec le mouvement syndical international et ses organisations nationales affiliées, le mouvement international coopératif, les organisations de crédit et les autres organisations qui développent l'émancipation collective des travailleurs les plus pauvres de l'économie formelle et informelle grâce à des organisations démocratiquement contrôlées.

La motion sur l'autonomie et l'auto-financement

- StreetNet vise et cherche à devenir financièrement autonome, par rapport à sa responsabilité et son engagement vis-à-vis des organisations membres, à qui une cotisation d'affiliation est demandée. D'autres moyens de collecte de fonds seront identifiés et mis en place.

Six autres motions furent suggérées sur les sujets suivants:

1. Favoriser les fusions dans les syndicats nationaux (*WEAZ, ZAMBIA*)
2. Établir sous quelles conditions certaines organisations membres pourraient être expulsées de StreetNet (*ASOMIVAN, Costa Rica*)
3. Défendre les droits des vendeurs de rue (*Alternativa, Peru*)
4. Défendre la survie et le développement des vendeurs de rue et des vendeurs ambulants (*Alternativa, Peru*)
5. Protestation contre la conduite du gouvernement coréen qui a occasionné la mort un vendeur de rue (*NFSVK, Korea*)
6. La création de partenariats (*KATINIG, Philippines*)

Faute de temps pour discuter ces motions, il fut convenu qu'elles seraient mises en page et distribuées à tous les participants après le lancement, dans le but de les faire adopter par le comité temporaire ou par le congrès international.

Le plan d'action sur les trois prochaines années

L'ébauche du projet sur trois ans de 2003 à 2005, avait été distribué avant le lancement. Lors des débats, un accord fut trouvé comme suit:

Nouvelles régions

StreetNet devrait s'informer sur les régions hors de l'Amérique Latine, l'Asie et l'Afrique, particulièrement dans le monde en voie de développement. Le travail dans ses régions, en particulier l'Amérique Centrale et les Caraïbes, devrait commencer en fonction de l'information recueillie.

La cotisation d'affiliation

Il a été convenu que les organisations membres de StreetNet devront acquitter des frais d'inscriptions de 50\$ et ensuite une cotisation annuelle proportionnelle à la taille de l'organisation adhérente. Cette cotisation annuelle devra être fixée par le comité temporaire et acceptée par le congrès international lors de sa première assemblée, début 2004.

Les lois, les actions en justices et l'économie informelle

Des informations devront être recueillies sur les législations et le droit constitutionnel dans les différents pays/villes sur les droits à l'existence, les droits humains, et les autres droits, pour assister les organisations à se porter en justice. StreetNet pourrait demander à WIEGO de s'en occuper dans le cadre de son projet juridique sur l'économie informelle.

Dans beaucoup de pays il existe des clauses de droit du travail, de l'usage des espaces publics, qui sont en contradiction avec le statut des vendeurs de rue et leurs expériences auxquelles StreetNet doit s'attaquer.

Aux Philippines, il existe une très bonne loi sur les droits des vendeurs ambulants à développer leur moyen de subsistance dans la rue -ordonnance 452- mais elle n'est pas appliquée. D'ailleurs, nous recevons régulièrement des rapports concernant des interventions brutales contre les vendeurs de Manille. Il a été convenu que StreetNet devrait diriger une campagne pour l'application de l'ordonnance 452 aux Philippines.

Les forums internationaux

StreetNet doit assurer la représentation des organisations de vendeurs de rue lors des forums internationaux sur le travail comme les conférences internationales du travail de l'organisation internationale du travail (OIT) et la confédération internationale des syndicats (ICFTU), ainsi que d'autres forums comme les conférences internationales des maires, etc.

Les politiques de négociations

Des négociations sont intervenues en Inde et au Ghana et ont eu pour résultat que les vendeurs de rue sont de moins en moins harassés à Ahmedabad. Il a été convenu que de telles négociations doivent être engagées dans d'autres pays.

La nouvelle Déclaration ou Code des vendeurs de rue

La déclaration de Bellagio doit être mise à jour et nécessite quelques amendements, pour créer un nouveau code, ou déclaration, qui pourrait être utilisée par les municipalités et dont certains paragraphes pourraient même faire partie de la loi.

La sécurité sociale

StreetNet doit se rapprocher des responsables du programme de sécurité sociale de WIEGO pour établir un système de sécurité sociale spécifique aux vendeurs de rue, aux vendeurs ambulants et colporteurs. L'accent devrait porter sur la protection sociale des mères, des enfants et des personnes âgées, ainsi que sur l'assurance professionnelle.

Des projets particuliers

Les organisations membres désirant présenter des idées de projets à StreetNet, doivent envoyer des propositions détaillées. Le conseil international les examinera et par la suite si le projet est retenu il pourra être repris par StreetNet avec un budget si il existe ou en récoltant des fonds pour ces projets. Ces projets pourraient concerner les activités suivantes:

- projets commerciaux, comprenant le commerce import-export entre les organisations membres
- assistance technique pour les problèmes de commercialisation
- réformes sur les législations et réglementations
- organisation d'associations (organiser les vendeurs de rue)
- combat contre la corruption
- former les vendeurs à ne pas dépendre d'intermédiaires

Le soutien des organisations

StreetNet n'est probablement pas en mesure de collecter les fonds suffisants pour les dépenses des organisations membres. Cependant, StreetNet pourrait former ces organisations de manière à ce qu'elles puissent rassembler leurs propres fonds efficacement, en leur fournissant les contacts et détails sur les donateurs potentiels. Les organisations membres, de cette façon, développeront leurs propres liens avec les donateurs.

La détresse des vendeurs de rue Coréens

Il fut convenu de publier dans la lettre d'information de StreetNet et son site web (voir cet bulletin pour un rapport complet) l'histoire de Park Bong-Gyu qui s'est immolé à la suite de mauvais traitements recus entre les mains des autorités coréennes. Les organisations membres de StreetNet devraient envoyer des pétitions aux ambassades et consulats coréens, comme demandé par la fédération nationale coréenne des vendeurs de rue (NFSVK). Il fut souligné qu'il existe beaucoup de pays où les vendeurs de rue sont affreusement opprimés, comme en Colombie où un grand nombre de personnes sont régulièrement assassinées, et il a été convenu que les détails de telles oppressions devraient être également transmis à StreetNet dans leur lettre de publication et sur leur site web. StreetNet diffuserait ce rapport aux organisations membres et ferait appel à un soutien international.

Le premier congrès international est prévu au mois de mars 2004.

Le plan d'action sur les trois années dans sa totalité et la constitution adoptés par la conférence sont accessibles sur le site web de StreetNet: <http://www.streetnet.org.za>

Election d'un comité temporaire

Un comité temporaire a été élu. Les membres du comité seront en fonction jusqu'au premier congrès international de StreetNet, en mars 2004.

Président: Churchill Mrasi, Informal Business Forum, Gauteng, Afrique du Sud

Vice-président: Rashim Bedi, SEWA, Inde

Trésorière: Sara Mungai, Union Femininna de Floristas 1936, Bolivia

Secrétaire: Elvis Nkandu Chisala, Alliance for Zambian Informal Economy Associations

Membres additionnels: Fatoumata Bah, CNTG, Guinée ; Jacob Woods, Ghana, Trade Union Congress; Fikiswa Sifika, Eastern Cape Alliance of Street Vendors, Afrique du Sud.

NOTRE COMBAT INTERNATIONAL S'ENRACINE

Discours d'Ela Bhatt, fondatrice de l'association SEWA

Ela Bhatt, la fondatrice internationalement reconnue de l'association des "Self Employed Women's" (SEWA) en Inde, à prononcé le discours d'ouverture lors du lancement de Streetnet. Fondée en 1972, SEWA, fort de 420 000 membres, est le plus grand syndicat de l'Inde. Cette organisation a inspiré bien des années plus tard en 1994, la création du syndicat des Self-Employed Women (SEWU) à Durban.

Avocate de formation, Mme Bhatt est un leader respecté du syndicalisme international, du secteur coopératif, du mouvement des femmes et du financement de micro-entreprises. Elle s'est vue décerner

plusieurs prix nationaux et internationaux. Elle fut l'une des fondatrices de Women's World Banking qu'elle a présidé de 1980-1998. Elle est actuellement présidente de la banque coopérative de SEWA, a reçu un doctorat honoris causa de l'Université de Harvard et est administratrice de la fondation Rockefeller.

Ela Bhatt et SEWA ont développé tout un réseau d'organisations internationales exemplaires afin de promouvoir l'organisation et le développement du travail non reconnu, parmi lesquels HomeNet (syndicat international des travailleurs à domicile), l'organisation de recherche internationale WIEGO (Women in Informal Employment, Globalising and Organising)(Mondialisation et organisation du travail non reconnu) et maintenant StreetNet.

Voici le discours de Mme Bhatt lors de l'ouverture de StreetNet International, le 12 novembre 2002 à Durban.

La cause des vendeurs ambulants et notre combat contre les contrôles policiers a un fil directeur, que j'appellerai " la seconde liberté ", ou liberté économique. Beaucoup de liens sont réaffirmés aujourd'hui. Le lien entre SEWA et SEWU construit par les femmes de l'Inde et d'Afrique du Sud en est un. Aujourd'hui et ici, Mahatma Gandhi demeure un lien très important entre le passé et le présent. Gandhi en Afrique du Sud a fait son apprentissage de la lutte pour la liberté. Aujourd'hui nous, vendeurs ambulants, grâce à StreetNet, luttons pour notre liberté/libération de façon pacifique, en partant de cet endroit unique qu'est Durban. Ce lien me comble de joie. Le parcours de StreetNet fut long, de Manekchowk (Inde) par Bellagio (Italie) jusqu'à Durban. Il est symbolique que notre combat s'enracine mondialement ici à Durban.

Les vendeurs ambulants des 11 plus grandes villes du monde se sont réunis à Bellagio sur le lac de Como en Italie, pour discuter de leur statut légal et ont ensuite publié une déclaration. Les villes représentées étaient : Accra, Ahmedabad, Milan, Manila, Durban, Nairobi, New York, Rio de Janeiro, Santa Cruz. Chacune étaient représentée par deux vendeurs (hommes et femmes), les organisateurs et un juriste. Tous les vendeurs présents, sauf un, avaient été emprisonnés au moins une fois.

Ils déclarent tous que parmi tous les métiers, celui de vendeur ambulant est le plus réglementé et le moins protégé par la loi. Les problèmes de législation sont identiques à travers le monde : ils n'ont pas d'autorisation, d'espace ou de réglementations favorables à la vente de leur marchandise. Le harcèlement policier est quotidien. Les urbanistes ne tiennent pas compte d'eux. Il n'y a pratiquement pas d'accès possible au crédit. En tant que commerce ils sont pratiquement inorganisés. Ils sont l'instrument des politiques au moment des élections dans leurs pays respectifs, puis abandonnés à leur triste condition. Les représentants présents à Bellagio ont créé de façon non officielle le syndicat international des vendeurs ambulants. Ceci marque le début de l'organisation et de l'internationalisation de leur cause.

Nous travaillons pour nous organiser localement, régionalement et plus récemment mondialement. Nous avons un calendrier chargé. Nous devons corriger les mauvaises impressions et leurs conséquences. Pourquoi avons-nous toujours des conflits? Nous ne voulons pas perdre notre énergie sans raison. Nos revendications doivent être revues, et les règlements municipaux et les lois qui s'appliquent à nous doivent être modifiées en intégrant la politique de nos villes.

Les espaces urbains sont chers et très convoités. Travailler à un coin de rue nécessite non seulement une autorisation municipale mais aussi des soutiens locaux et des protections politiques. Le niveau de corruption est en augmentation. Alors que la plupart des vendeurs sont pauvres, parfois à la limite de la survie, ils veulent un meilleur avenir et d'autres projets pour leurs enfants. Comment intégrer des vendeurs ambulants et des citoyens dans l'économie de la cité?

Il y a des raisons pour lesquelles les vendeurs ambulants devraient être perçus comme des acteurs économiques. Elles sont simples. Ils créent leur propre emploi, ils réduisent la pauvreté grâce à leur emploi, ils apportent un service de distribution important pour l'homme de la rue, ils contribuent à la croissance économique, ils font partie de notre culture et de nos traditions.

Une tâche formidable attend StreetNet. Le grand espoir c'est que nous ne nous battons plus seul dans notre propre ville. Nous sommes associés avec d'autres organisations dans beaucoup de villes du monde. Nous avons nos propres partenaires WEIGO, HomeNet, pour nous faire de nouveaux alliés. Les temps sont difficiles mais nous réussirons.

Je prie pour que Dieu nous donne la force de nous battre et de grandir ensemble pour le bien des vendeurs ambulants et de leurs familles. Et maintenant, je suis fier de déclarer le lancement mondial de StreetNet.

La ville souhaite la bienvenue à StreetNet International

Discours de Monsieur Logie Naidoo, député maire de la ville d'Ethekwini Lancement de StreetNet 12 novembre 2002

Le fait que vous ayez choisi notre ville pour ce lancement d'envergure nous conforte dans les initiatives que nous avons prises pour promouvoir et développer un commerce de rue en centre ville et à travers la municipalité d'Ethekwini qui soit encadré, sûr, propre et viable.

En octobre 2000, les comités exécutifs des conseils locaux de Central Nord et Central Sud avaient approuvé et adopté ce qui est devenu aujourd'hui la politique d'économie informelle de Durban, sous l'administration de la métropole. Le développement de cette politique a été consensuel et consultatif, comprenant des rencontres et des ateliers avec plusieurs intervenants des secteurs des commerces organisés et informels ainsi que des conseillers, des officiels, des organisations publiques, des forums de développement et des individuels.

Cette politique de développement de l'économie informelle participe de la stratégie politique instaurée par le gouvernement local de Durban. D'autres initiatives en relèvent comme la stratégie de revitalisation du quartier central des affaires, la commission de progrès de la ville et le projet de villes sûres. Des progrès significatifs ont été atteints à Warwick Junction et dans plusieurs projets pilotes, grâce à la politique de commerce de rue de Durban.

Notre soutien aux principes et pratiques que vous préconisez et défendez est clair et fait partie de la chose publique. De plus, les recherches montrent que Durban est en tête des autres grandes villes d'Afrique du Sud en terme d'intégration de l'économie informelle et qu'elle est soucieuse de s'adjoindre des institutions municipales appropriées. Notre politique de progrès est nouvelle ; elle est en constante évolution. Les organisations telles que StreetNet auront un rôle clé à jouer pour garantir que les orientations et les actions que nous entreprenons régularisent, renforcent et élargissent cet important secteur économique.

En terme de soulagement de la pauvreté et en terme d'emplois, le secteur du commerce de rue a déjà prouvé son rôle majeur dans l'amélioration des conditions de vie de notre population auparavant marginalisée, en particulier celles des femmes. En 1996, il y avait plus de 20 000 vendeurs ambulants dans la métropole de Durban, dont 60 % de femmes. En 1998, les foyers noirs de la métropole ont dépensé plus de 500 millions de rands dans les boutiques du secteur informel. Il n'y a donc aucun doute que le secteur de la vente ambulante contribue de façon importante à la croissance des familles et à l'éducation des enfants et plusieurs d'entre eux sont aujourd'hui des membres reconnus de notre ville.

Il est bien reconnu que dans notre pays le secteur du commerce informel a une capacité limitée à réduire significativement le niveau de chômage. Nos politiques coordonnées de gouvernement local, provincial et national cherchent donc à renforcer l'économie organisée à travers la croissance des petites, moyennes et micros entreprises en général (SMMEs) et du secteur de la vente ambulante en particulier.

Ces quatre dernières années, d'importantes ressources ont été allouées pour développer des marchés satellites et pour installer des infrastructures comme des abris et des points d'eau en centre ville pour les vendeurs ambulants. Un budget important a également été débloqué en capitaux à usage social ainsi que des subventions annuelles.

En tant que gouvernement, nous encourageons, estimons et reconnaissons chez les vendeurs ambulants leur sens de l'initiative, leur créativité et leur indépendance. L'époque où le gouvernement était la panacée à toutes les attentes économiques, politiques et sociales de notre société est révolue. Il est temps que le peuple et ses représentants soient les acteurs de processus et de stratégies de développement puisqu'ils connaissent les besoins, les ambitions et les défis que les communautés de notre ville ont à relever quotidiennement. Cette politique cherche également à encourager les communautés à s'approprier et prendre en charge leurs voisinages pour se développer et se protéger des éléments naturels et criminels.

C'est pourquoi nous vous félicitons de votre travail et ensemble nous pourrons dépasser bien des obstacles et des défis auxquels ce secteur doit encore faire face. Certains de ces obstacles sont les perceptions négatives entretenues par beaucoup au pouvoir et dans le commerce organisé, les statuts d'étrangers dans ce secteur et la croissance rapide du nombre de vendeurs aux intersections. Nous croyons cependant que les problèmes rencontrés actuellement par le secteur du commerce ambulant ne sont pas insurmontables; ils ne sont que des maux de croissance. Si tous ensemble nous nous engageons à travailler pour cultiver et faire grandir ce commerce, nous prouverons sa vraie valeur et ses possibilités illimitées de développement d'entreprise. (Le discours a été publié).

Corée: le coréen vendeur poussé par les autorités à mettre fin à sa vie

Par Kim Heung-Yeon, Président de la fédération nationale coréenne de vendeurs de rue

Le 23 août 2003 aux environs de trois heures vingt minutes d'après midi, un coréen vendeur de rue du nom de Park bong-Gyu se versa du pétrole et tentât de s'immoler en protestation contre les mesures répressives du gouvernement sur les vendeurs de rue dans le quartier du centre ville de Séoul. Il mourût d'une brûlure du troisième degré sur une surface de 80% de son corps. Park vendait les outils au centre ville de Séoul pour subvenir aux besoins des ses cinq enfants, jusqu'à la prise des mesures répressive par le bureau administratif.

Lorsque ses affaires étaient confisquées, d'abord en date du 21 Août 2003 et ensuite le 23 à deux heures d'après midi il se rendit au bureau du district pour protester.

Park avait déjà envoyé une lettre de protestation à Lee myung-Bak le maire de Séoul récemment élu; cherchant à savoir pourquoi le maire n'a pas tenu sa promesse faite lors de la campagne électorale, dans laquelle il a promis d'aider les pauvres. Au bureau du district il demandât "pourquoi marches-vous sur les pauvres"? Rendez-moi mes affaires ajoutât-il.

"Qui es-tu à protester alors que les vendeurs de rue sont de prime à bord illégaux? Fiches le camp" lui répondirent les autorités.

Poussé au désespoir, Park se versa du pétrole et allumât une flamme qui le brûlât jusqu'à la mort.

L'opinion publique générale est que le statut national coréen s'est amélioré avec l'augmentation de la compétitivité nationale et la croissance économique depuis l'organisation de la coupe du monde de football. Malgré cela l'intervalle entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas s'est davantage élargi. La colère et le mécontentement des pauvres urbains se sont de plus en plus augmentés et la plupart d'entre eux se retrouvent bloqués dans une situation instable et absolue, et une pauvreté relative engendrée par le chômage et le travail journalier ou les contrats.

Les Coréens vendeurs de rue font face aux menaces continues sur leurs moyens de survie.

Le gouvernement continue l'oppression cruelle qui finalement avait poussé Park à la mort. Ceci est une Claire violation des droits de l'homme et le gouvernement de Kim Dae-Jung et Lee Myung-Bak le maire de l'administration de Séoul devront être tenu responsable du désespoir qui a poussé Park à se brûler.

Un message de l'association des vendeurs ambulants de Bombay: les vendeurs ambulants ne sont pas une "nuisance"

Par Suresh Kapile, Secrétaire Général

Depuis plus de 100 ans, des vendeurs ambulants font leurs affaires dans la rue à Bombay. Des rapports montrent que même à cette époque les vendeurs ambulants étaient poursuivis par la police.

Il est courant de trouver un panneau à l'entrée des résidences luxueuses ou bourgeoises mentionnant: "Accès interdit aux chiens, mendiants et colporteurs." Cela symbolise la situation des colporteurs, même dans un pays sous-développé comme l'Inde. Le gouvernement central, l'état et le gouvernement local les considèrent comme une nuisance pour la société plutôt qu'une réalité socio-économique.

Depuis l'adoption des "nouvelles politiques économiques", un nombre considérable de grandes et petites entreprises ont fermé leurs portes. Plusieurs milliers d'ouvriers qui sont devenus chômeurs ont choisi l'artisanat. Des professions d'artisans comme les taxi-vélos ou les chauffeurs de taxis, étaient déjà saturées et la plupart sont devenus vendeurs ambulants.

Le gouvernement de gauche du Bengale Occidental a lancé l'opération Sunshine, de manière à expulser plusieurs milliers de colporteurs des rues de Kolkatta. Quelque temps après, toutes les grandes villes de l'Inde ont reproduit l'opération.

À la demande de la banque mondiale, le gouvernement central de l'Inde a constitué un groupe de travail sur les vendeurs/colporteurs. Étant membre de ce groupe de travail, je porte un grand intérêt à résoudre les problèmes des vendeurs ambulants, particulièrement à Bombay. Il y a 300 000 colporteurs/vendeurs ambulants à Bombay, qui doivent verser une somme appelée "hafta" aux policiers et aux fonctionnaires locaux. Cet argent représente presque la moitié des revenus d'un colporteur/vendeur ambulant. Environ 30 à 35 pour cent des vendeurs sont des femmes qui vendent des fruits et légumes.

Celles-ci subissent également des violences physiques et autres harcèlements de la part des fonctionnaires.

Au vu de ce qui précède, nous accueillons favorablement la démarche des organisateurs du rassemblement mondial des colporteurs et des vendeurs de rue. Les vendeurs et colporteurs doivent s'unir. L'organisation internationale doit soutenir activement les colporteurs et vendeurs ambulants dans les villes des pays sous-développés. Une conférence de ce type doit imposer aux gouvernements des pays sous-développés la vente ambulante comme un droit constitutionnel. Nous espérons que cette conférence mondiale définira des objectifs pour les colporteurs et les vendeurs ambulants et contribuera à établir un droit à exister pour les vendeurs ambulants et colporteurs.

Adhésion à StreetNet

Qui peut adhérer?

StreetNet s'adresse aux types d'organisations suivantes:

1. Fédération nationale d'organisations dont les adhérents sont des vendeurs ambulants, des vendeurs de rue et/ou des colporteurs: syndicat, coopérative et tout autre association.
2. Fédération régionale d'organisations dont les adhérents sont des vendeurs ambulants, des vendeurs de rue et/ou des colporteurs: syndicat, coopérative et tout autre association.
3. Fédération municipale d'organisations dont les adhérents sont des vendeurs ambulants, des vendeurs de rue et/ou des colporteurs: syndicat, coopérative et tout autre association.
4. Syndicat nationaux regroupant des vendeurs ambulants, des vendeurs de rue, et/ou des colporteurs parmi leurs membres.

Si votre organisation correspond à un de ces profils, vous pouvez vous inscrire et devenir membre de StreetNet.

Cotisation

Votre organisation devra payer des frais d'inscriptions de 50\$, puis une cotisation annuelle fixée en fonction du nombre officiel de membres inscrits. Cette cotisation annuelle sera fixée courant 2003, en concertation avec les organisations membres et le comité temporaire de StreetNet.

Comment s'inscrire

Nous ferons parvenir des formulaires d'inscriptions aux organisations; si vous ne l'aviez pas reçu, vous pouvez nous écrire ou nous appeler (tel. +27 31 307 4038) afin d'en recevoir un. Nous vous enverrons un formulaire, sur lequel vous devrez fournir certaines informations sur votre organisation, et spécifier par quel moyen vous réglerez vos frais d'inscription soit par chèque, virement ou mandat poste

Toutes les candidatures seront étudiées par le comité temporaire, qui vous confirmera quand votre inscription est effective.

Où s'inscrire

Toutes les demandes doivent être envoyées soit par courrier électronique à stnet@iafrica.com ou snet@iafrica.com, par fax au +27 31 306 7490, ou par courrier au bureau de StreetNet International à l'adresse suivante: P.O.BOX 61139, Bishopsgate, Durban 4008, South Africa.

La Confédération général des travailleurs démocratiques (la CGTD) de Colombia

Par Cristobal Camargo - Secrétaire Général FENALTRAC

La Confédération général des travailleurs démocratiques (la CGTD) de Colombia crée des liens entre les unions syndicales et des autres secteurs, et les sous-fédérations, en notre cas la Fédération nationale des travailleurs de commerce (la FENALTRAC), créent des liens entre les organisations des colporteurs et des marchands ambulants, entre les places du marché, les transporteurs, les vendeurs des billets de loterie, aussi que des autres catégories des gens qui appartiennent au secteur informel de l'économie.

Nous avons de l'expérience de plus de 25 ans de ce secteur, offrant tous types de consultation et de représentation aux corps législatifs de gouvernement aux niveaux régionaux et nationaux.

Les membres sont compétents dans des aspects personnels et institutionnels, et notre but est de faire pression pour obtenir l'inclusion de l'Entreprise des travaux associatifs dans la constitution en ce qui concerne la fabrication, manutention et commercialisation des divers produits, les places aux marchés pour faire de commerce, aussi que la concurrence entre les produits.

Nous avons essayé, par moyen des organisations de sécurité sociale, d'offrir de l'assistance, mais avec difficulté. Notre but reste de réclamer des allocations, surtout pour les mères qui subviennent aux besoins de leurs familles et de leurs enfants, aussi que pour les jeunes qui font partie de ce secteur chaque jour.

A titre de secrétaire général de la FENALTRAC, j'ai représenté ladite fédération aux tribunes, aux débats, aux rencontres interprofessionnelles et aux conférences au niveau national et international. J'ai représenté en outre la CGTD aux réunions organisées par la OIT pour le Project du secteur informel urbain (la SIU), ce qui nous avons développé depuis une période de deux ans et demi.

Une nouvelle alliance pour représenter les travailleurs économiques informels en Zambie

Par Kashiwa Lameck, Le secrétaire général, Alliance des Associations Economiques Informelles Zambiennes (AZIEA)

La convention pour le lancement de l'Alliance des Associations Economiques Informelles Zambiennes [Alliance for Zambian Informal Economy Associations (AZIEA)] a eu lieu le 17 -19 octobre en présence de 60 délégués représentant des comités régionaux à Mansa, Kitwe, Ndola, Kalulushi, Lusaka et Kabwe.

La convention s'est tenue après plusieurs mois de préparation par l'intérim du 'National Executive Committee' qui établit la base pour le lancement de l'alliance nationale. Des ateliers étaient prévus pour faciliter la formation des comités régionaux par les associations et organisations participantes.

Le président par intérim Elvis Nkandu déclara à la convention qu'en ce qui concernait l'économie économique, le lancement de l'alliance était une occasion historique. Il ajouta qu'il y avait un nombre considérable de travailleurs informels en Zambie, dont l'existence n'était pas encore reconnue par le gouvernement. Il rappela le gouvernement de ses responsabilités fondamentales de pourvoir aux besoins de ses citoyens sans discriminations. Considérant le traitement des vendeurs des rues et des marchés par les autorités locales, les politiciens et la police, Nkandu déclara que les vendeurs des rues étaient sujets à de graves incidents d'harassement et d'intimidation. Ils sont jetés en prison pour ne pas payer les charges aux municipalités alors que les municipalités n'offraient aucun service aux marchés. Le gouvernement devrait prendre des mesures plus éclairées en ce qui concerne l'économie informelle et cesser de la traiter comme un problème. Il a fait appel à tous les travailleurs informels de s'unir pour combattre les injustices.

La croissance de l'économie informelle, dit-il, résultait des tendances négatives globales ou internationales dans lesquelles les économies pauvres luttent pour survivre. Cela mène aux dettes nationales, aux ajustements structurels, aux privatisations, liquidations et licenciements.

Dans son discours, L'adjoint du secrétaire général de la "Zambia Congress of Trade Unions (ZCTU)", Ian Mkandawire, souligna que le leadership de l'alliance a un mandat important: de bâtir une organisation représentative efficace pour les travailleurs de l'économie informelle. Organiser ce qui n'est pas organisé dans l'économie informelle était un challenge clé qui confrontait le mouvement du travail pour que leurs besoins soient pris au sérieux par l'administration. Il estimait qu'entre 70-80% de la main d'œuvre se trouve dans l'économie informelle, et travaille en dehors des règlements de

sécurité sociaux normaux de travail. Mkandawire déclara que ZCTU a affirmé son engagement à sa représentation adéquate en permettant les associations d'économie informelle de s'affilier comme membres associés. Il ajouta qu'en incluant le secrétaire général de la "Zambia National Marketers Association" et l'Alliance parmi la délégation à la conférence de "l' International Labour Organisation (ILO)" à Genève en juillet 2002, c'était une indication que ZCTU entrevoyait le besoin pour les travailleurs informels d'être représentés au niveau le plus haut. Il assura les délégués que ZCTU est prêt à coopérer avec l'Alliance.

Déclarant la convention ouverte, l'invité d'honneur, le député du ministre du logement, Songobele Mungo assura les délégués que son ministère, qui est un partenaire clé dans l'approvisionnement des services à l'économie informelle, accueille chaleureusement la formation de l'Alliance. Il encouragea d'autres associations jusqu'ici non affiliées de le faire de façon à intensifier la représentation des membres auprès du gouvernement. Le gouvernement et ses partenaires coopérants sont en train d'étudier des micro finances pour aider les commerçants vulnérables à améliorer leur base capitale.

A la convention, les délégués ont adopté une constitution et un plan de travail pour l'Alliance. La mission: "Encourager la reconnaissance et la protection des travailleurs d'économie informelle dans le développement national et communautaire". Les priorités du plan d'action de l'Alliance pour 2002-2003:

- Augmenter l'adhésion à l'organisation.
- Explorer les dialogues sociaux avec le gouvernement local et central et bâtir la représentation et la reconnaissance formelles d'AZIEA.
- Bâtir la capacité en leadership, les négociations, l'organisation, le management etc
- Donner plus de pouvoir aux femmes - promouvoir 50% des femmes aux réseaux de leadership et de programmes.
- Gestion de réseau - établir des relations proches bilatérales et multilatérales avec d'autres organisations.
- Etablir des liens avec des institutions de micro finance de façon à développer la base capitale des membres.

Le comité exécutif national par intérim était dissous et les élections eurent lieu pour le leadership durant les 3 prochaines années. Elvis Nkandu Chishala (Zanama-Kitwe) a été élu président et Johnathon Zulu (Cross Border Traders Association-Lusaka) vice-président. Le secrétaire général est Kashiwa Lameck (Zanama-Kitwe) et le trésorier, Bernard Tembo (Carpenters' Association of Zambia-Kitwe).

Un Message confus en provenance du Gouvernement de Philipines

Les vendeurs de rue et du marché reçoivent souvent des messages confus en provenance du Gouvernement comme les deux reportages ci-dessous sur le nouveau règlement à Manille, manifestations à Philipines

Le Gouvernement a introduit une nouvelle réglementation et déclare qu'il a pris l'engagement de respecter les droits des travailleurs informels. Cependant, un rapport conséquent, écrit une année plus tard affirme que les fonctionnaires ont entrepris une campagne dont l'une des implications était le déploiement d'un millier d'agents de Police et de sécurité pour l'enlèvement des obstacles sur les trottoirs.

Manille: Les vendeurs de rue "legalises" (Source: Nouvelles de Philipines, Titres tires en ligne sur connection internet par Sol Jose VANZI)

Les vendeurs ambulants et ceux de la me ont reçu leur cartes d'identité comme prévu par le plan du nouveau Gouvernement: ce qui leur permettra de mener des activités commerciales dans certains espaces de la Ville.

La décision était prise en juin 2001, après concertation avec différents services gouvernementaux, notamment le Ministère de l'Intérieur, le Gouvernement local, le Ministère de Travail, Commerce et Industrie, et la ligue des Provinces. A cet effet, ils ont signé un Memorandum pour soutenir et protéger les droits du Secteur informel de la Société.

Selon le secrétaire du Ministère de l'Intérieur, José Lina, la nouvelle réglementation a pour objectif de protéger les vendeurs ambulants et ceux de la rue et par le même temps d'adresser les problèmes de congestion de trafic et d'immondices. Lina a précisé que "le Gouvernement confirmait son engagement à soutenir et à protéger les droits de nos travailleurs du secteur informel, notamment nos vendeurs."

L'accord prévoit les dispositions pour la désignation des espaces pour les marchés, les espaces libres autour des marchés, des parcs publics ou des trottoirs officiellement confiés aux vendeurs comme lieu de travail.

Intensification des coopérations de nettoyage des trottoirs (Source: Inquirer News Service par Leila B Salaverria, August 19, 2002)

Mr. Bayani Fernando Président de l'Administration du Développement du Métro de Manille a intensifié l'opération de nettoyage des trottoirs et a révélé son intention de sanctionner les vendeurs de trottoirs qui ne s'y conformeraient pas.

Selon les nouvelles en provenance de la Conférence, Fernando a dit qu'il avait rencontré l'Association philippine de Surveillants et l'office national de Police au sujet de l'intégration d'Agents de sécurité dans la Ville de Manille pour aider à lutter contre l'obstruction des trottoirs.

Fernando a dit qu'il y avait plus de 100 000 agents de sécurité dans la Ville de Manille, et beaucoup plus pourraient aider leur patrie à mener une campagne contre ceux qui s'installent illégalement pour vendre leur marchandise sur les trottoirs.

Si le projet du Président de Metro/Manille était approuvé, les agents de sécurité seraient autorisés à distribuer les tickets aux vendeurs qui étalent leurs marchandises devant les immeubles et en face desquels ils étaient affectés.

La demande du Président de Metro/Manille sur l'utilisation des agents de sécurité est nécessairement à comprendre comme partie de sa tentative à décanter le trafic sur les trottoirs.